

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2007**

**Délibération**  
**n° 2007.09.313**

**Acquisition d'un  
porteur - pénalités  
de retard - étude de  
la demande de la  
société VIA**

**LE VINGT SEPT SEPTEMBRE DEUX MILLE SEPT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **21 septembre 2007**

**Membres présents :**

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Raymond ARLOT, Philippe BERTHET, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Guy DUPUIS, François ELIE, Annette FEUILLADE, Jean-Pierre GRAND, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER

**Ont donné pouvoir :**

Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Martine FAURY à Gérard MARQUET, Annie FOUGERE à François ELIE, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Patrick RIFFAUD à Jean MARDIKIAN, Jean-Jacques SYOEN à Jean-Yves DE PRAT

**Excusé(s) :**

**Excusé(s) représenté(s) :**

Jean DUMERGUE par Raymond ARLOT, Maurice FOUGERE par Annette FEUILLADE

ENVIRONNEMENT / DÉCHETS MÉNAGERS

Rapporteur : **Monsieur SAUZE****ACQUISITION D'UN PORTEUR - PENALITES DE RETARD - ETUDE DE LA DEMANDE DE LA SOCIETE VIA**

Dans le cadre de la politique de renouvellement du parc de véhicules, la délibération n° 184 du 23 juin 2006, a autorisé l'acquisition d'un nouveau porteur pour le service déchets ménagers de la manière suivante :

- Lot n°1 : Châssis-cabine
- Lot n°2 : Système de levage hydraulique à bras pour caissons type polybenne
- Lot n°3 : Caisson-grue auxiliaire

La commission d'appel d'offres du 10 novembre 2006 a attribué le lot n°1 à la société VIA – ZA de Fontaine - 16440 ROULLET SAINT ESTEPHE – pour un montant de 69 981,70 € HT .

La société VIA nous a fait part, par courrier, de ses difficultés à livrer le châssis-cabine du porteur dans les délais fixés par le marché. En effet, VIA connaît un problème d'approvisionnement au niveau national suite à l'entrée en vigueur de la norme EURO IV. Dans l'attente de la livraison, VIA propose de réparer à ses frais le porteur utilisé actuellement.

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 18 septembre 2007,

**Je vous propose :**

**DE NE PAS APPLIQUER** les pénalités de retard à la société VIA sur ce marché pour les motifs exposés ci-dessus.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**03 octobre 2007**

**Affiché le :**

**05 octobre 2007**